

Le cahier de sciences

Il ne doit pas y avoir d'ambiguïté entre les deux parties.

Référent collectif
qui fixe les savoirs
et savoir faire à connaître

Outil individuel
qui garde la trace
des différents moments
de la démarche d'investigation

Synthèses finales
validées par l'enseignant
et présentant toutes les
qualités scientifiques et
linguistiques requises

Pour qui ? Pour quoi ? Quel contenu ? Quelle organisation ?

C'est la partie personnelle de l'élève dans laquelle il consigne avec ses propres mots ses questionnements, ses hypothèses, ses propositions d'investigations ... Il garde la **trace d'une pensée en cours : une production temporaire sur laquelle on peut revenir travailler. .. un écrit de recherche avec le statut de l'erreur reconnu**

Elle oblige à une activité réflexive qui favorise l'apprentissage : apprendre à dire et à écrire pour penser et apprendre. Elle sera lue et relue régulièrement pour se remémorer, pour communiquer.

Pour l'enseignant : Il est le reflet de la démarche et des progrès / compréhension du problème par les élèves ; il a une fonction diagnostique.

Pour l'acquisition d'une culture scientifique : tant au niveau des connaissances que des savoirs faire.

Et la question de la maîtrise de la langue ?

Il ne s'agit pas de transformer les activités scientifiques en des séances d'exercices de français. Mais il ne s'agit pas de tout accepter.

En orthographe, l'attention des élèves doit être permanente et les exigences seront adaptées selon les capacités des élèves.

Les écrits pourront être le support d'apprentissages dans le cadre de la rédaction d'écrits pour apprendre à d'autres moments.